

COMITÉ DE PILOTAGE
MISSION DE PRÉFIGURATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION

REMARQUES SUR LES DEUX DERNIERS COMPTES-RENDUS

Nicolas Bancel,
Vice-président de l'Achac,
Maître de Conférences à l'Université Paris XI

Cher(e)s ami(e)s,

Je voudrais tout d'abord dire que je suis sensible, comme beaucoup d'entre-nous au sein de l'ACHAC, à la qualité du dossier qui nous a été remis pour la séance du 13 janvier. D'une manière générale, la clarté du découpage, la pertinence des propositions – qui reflètent bien nos discussions au sein du comité de pilotage –, le souci constant de faire du futur lieu un espace ouvert au débat, au renouvellement et à l'enrichissement, témoignent du sérieux et de l'enthousiasme de notre travail commun depuis plusieurs mois. De fait, notamment en ce qui concerne les expositions temporaires annuelles, les options retenues peuvent croiser des expositions que nous sommes actuellement en train de préparer à l'échelon national. De même, même si l'ADRI n'a pas souhaité soutenir l'ouvrage LE PARIS ASIE et les actions périphériques structurées dès cette été par l'Achac et Génériques, certaines peuvent pleinement s'inscrire dans votre dynamique. Nous restons en tout état de cause ouvert sur ce point et prêts à l'envisager avec vous.

Je souhaite cependant attirer votre attention sur **deux points** qui me semblent toujours très problématiques et je souhaite que ma contribution puisse contribuer à nos débats.

1) La question du lieu du futur « musée »

Comme vous le savez, se dessine de plus en plus précisément, désormais, le fait que le lieu destiné à recevoir le futur centre (ou « musée ») sera l'ancien Musée des arts de l'Afrique et de l'Océanie.

En effet, après les « polémiques » et débats qui se sont développées lors du colloque, la mention du lieu a été accompagnée de nombreuses précautions et conditionnels. Pourtant, malgré ces précautions, il est déjà envisagé *comment* rappeler, dans le dossier de présentation, « l'histoire du monument » si celui-ci devait être désigné. L'option « MAAO » se précise donc (aucune autre option n'est d'ailleurs envisagée), et c'est pour moi dommageable. C'est même une question de fond.

Pourquoi ? D'abord parce que ce lieu est emblématique de **l'histoire coloniale**, puisqu'il a accueilli en 1931 la plus grande exposition du siècle organisée par la France et la République après l'exposition universelle de 1900, l'Exposition coloniale internationale de Vincennes. Ce bâtiment a été spécialement édifié pour cette occasion. Son architecture, ses fresques, les témoignages historiques permanents dont il est porteur (le « bureau de Lyautey ») le désigne comme le principal lieu de mémoire de l'histoire coloniale (le bâtiment deviendra d'ailleurs Musée des colonies après l'événement de 1931). La mémoire du lieu est donc vive, dans sa configuration, mais aussi dans les mémoires collectives.

En effet, une récente enquête que nous avons pu mener à Toulouse (MCC/DIV/Fasidl/Education nationale...) montre que l'exposition de 1931 est le second événement colonial le plus connu de la population après la guerre d'Algérie et que le lieu est directement associé à cette mémoire collective... mais aussi au non-dits de la France sur cette histoire.

Ceci pose deux problèmes, qui sont, fondamentaux pour les chercheurs de l'ACHAC. Premièrement, envisager d'installer le futur centre dans ce lieu résonne – malgré les convictions

très sincères des partisans de cette option –, comme un nouveau **déni de l'histoire coloniale** : si ce lieu doit être utilisé, ce devrait être pour un centre (ou « musée », peu importe ici) de l'histoire de la colonisation. Pas d'autre chose. Il suffit de mesurer, 40 ans après la volonté de Malraux d'en faire un lieu artistique, la permanence de son *identité coloniale*. Elle n'a pas disparu, bien au contraire ; c'est en effet le dernier vestige de cette mémoire et il marque les esprits. Détourner, à nouveau, le bâtiment de la porte Dorée de sa vocation naturelle privera la France du principal lieu de mémoire de la colonisation, alors qu'il n'y a toujours pas de lieu consacré à cette histoire en France. Cela ouvre au moins un débat. Sauf à considérer que sur les 20.000 m² du lieu, une grosse partie soit consacré à cette mémoire et histoire, ce qui ne semble pas, à l'heure actuelle, dans les prérogative de la mission, nous en avons conscience, une priorité.

Deuxièmement, il ne fait aucun doute que l'association entre *histoire coloniale* et *histoire de l'immigration* sera produite automatiquement si le centre devait investir l'ex-MAAO. La *cannibalisation* de l'histoire coloniale et de l'histoire de l'immigration sera donc réciproque, et on produira sans le vouloir une survalorisation de l'articulation histoire coloniale/histoire de l'immigration. Ce que nous ne pensons pas souhaitable, au sein de l'Achac, pour une bonne lisibilité de ces moments essentiels de l'histoire de France contemporaine.

Or, si nous sommes convaincus, comme vous le savez, que cette articulation est majeure, nous pensons aussi qu'elle n'est pas la seule et qu'elle ne doit pas occulter les dimensions très multiples du phénomène de l'immigration, comme d'ailleurs nos débats nous y invitent. Cette question du lieu est centrale, il serait irresponsable de notre part de l'éviter.

2) Chronologie et contenus de « l'exposition permanente »

Sur cette question (chronologie de l'exposition permanente), les enjeux sont aussi d'importance. Je continue à penser que la chronologie qui a été ébauché – même si le travail de Philippe Dewitte doit tenir compte de toutes les contraintes du genre – n'est pas forcément la bonne (et malheureusement, le temps qui nous est compté lors des débats ne nous à sans doute pas permis d'approfondir suffisamment cet aspect du problème).

Il apparaît en effet historiquement compliqué de calquer l'histoire de l'immigration sur les dates butoirs de l'histoire politique, dates butoirs qui font d'ailleurs débat chez les historiens professionnels : elles ne conviennent en effet pas pour l'histoire culturelle, ni pour l'histoire sociale, par exemple. Pourquoi, dès lors, nous contraindre dans un schéma qui apparaît à bien des égards dépassé, et ne pas tenter, dans un souci de modernité, de formuler d'autres conjonctures ?

Par ailleurs, je suis en désaccord — comme beaucoup de mes collègues — avec certains des titres choisis pour caractériser les périodes. Pour ne prendre qu'un seul exemple, intituler la période 1914-1945 « Les combattants de la liberté » apparaît inadéquat et surtout faux. Faut-il rappeler les enrôlements forcés en 1914-1918 (et en quoi ces combattants sont-ils des « combattants de la liberté » ?), et, parfois, en 1939-1945 (75% des troupes coloniales étaient au service de Vichy jusqu'à fin 1942) ? Doit-on limiter les crises xénophobes aux « ligues » fascistes – alors que plus de 20.000 militants, pour ne parler que ceux d'origine maghrébine, y militent en 1937 par exemple — et ainsi éviter de comprendre la dimension plus largement sociale du phénomène, à savoir la pénétration, en profondeur, de sentiments xénophobes ?

Pour aller vite et conclure, il me semble que ce projet est parcouru par une tension entre une dimension « civique » et la volonté de participer à l'intégration des populations immigrées ou issues de l'immigration (ce qui peut être légitime) en décrivant d'abord la « rencontre » entre Français et immigrés et l'intégration progressive de ces derniers ; et une dimension scientifique, qui voudrait que l'on n'évite aucun sujet, que l'on n'édulcore pas la complexité des rapports intercommunautaires, que l'on ne taise pas la constitution de larges couches de l'émigration comme classes dominées, souvent reléguées.

Je crois donc que nous n'avons pas résolu encore la tension entre discours « civique » et mise à plat scientifique. Je suis convaincu, pour ma part, que ce centre est une chance véritablement

inappréciable, si elle nous permet de réellement poser sans fard tous les problèmes, sans éviter la complexité très grande du phénomène « immigration ».

Seule l'éclairage sans détour de cette complexité, qui ne doit pas être réduite à une mythologie positive de l'intégration (et donc la construction d'un nouveau roman national), peut proposer des armes intellectuelles aux visiteurs qui parcourrons le centre, armes qui leur permettront de comprendre la complexité des situations contemporaines.

Enfin, il est sans doute souhaitable d'opérer une mise en perspective des EXPOSITIONS TEMPORAIRES car ce sont elles qui feront événement. C'est un enjeu important. Il faut donc, pour conclure, reprendre la réflexion sur la programmation future, en tenant compte de trois paramètres : la demande sociale des publics ; les projets existants capables d'être opérant en 12, 24 et 36 mois ; et une réelle modernité dans le traitement.

Je vous remercie donc par avance de mentionner, dans votre synthèse finale, ces points que je juge, avec mes collègues de l'ACHAC, essentiel pour le devenir du futur « musée ».

Avec mes meilleurs sentiments,

Nicolas Bancel